



Ottawa, Canada

Volume 6, N° 37
(Hebdomadaire)

le 13 septembre 1978

L'énergie marémotrice, solution de rechange en cas de pénurie d'énergie . . .	1
Nouveau ministre de la Justice	3
Crédit à la consommation	3
Politique canadienne vis-à-vis des athlètes sud-africains	3
Exposition permanente sur les sources d'énergie renouvelable	3
Le doyen des coopérants canadiens encore et toujours à l'oeuvre	4
Élections partielles à l'automne	5
Subventions de \$10,4 millions à Montréal	5
Petite voiture pratique, conçue par deux étudiants	5
La chronique des arts	6
Protection des trésors nationaux	8
Nouveau timbre consacré à mère Marguerite d'Youville	8
Nouvelles brèves	8

L'énergie marémotrice, solution de rechange en cas de pénurie d'énergie

Pendant des siècles, l'homme a rêvé d'exploiter les marées pour obtenir d'énormes quantités d'énergie qu'il retire toutefois, de nos jours, surtout à l'aide de turbines placées en aval de barrages sur les rivières et sur les fleuves. Il faut noter toutefois que, en Europe, la roue à palettes a servi à exploiter les marées à petite échelle depuis l'Antiquité. Cette vieille invention qui remonte à l'an 1 100 environ, en Grande-Bretagne et en France, a été négligée ces derniers temps du fait qu'il est très difficile de passer de la roue à palettes à la centrale électrique moderne car les problèmes liés à la construction des barrages d'estuaires et à celle des usines sont plus difficiles à résoudre que dans le cas des rivières et des fleuves. En outre, l'énergie des marées n'est convertie en énergie électrique que durant un certain nombre d'heures par jour. Jusqu'à ces derniers temps, l'électricité produite par les centrales hydro-électriques ou les centrales thermiques a été si bon marché que les coûts élevés de la construction d'usines marémotrices ne se justifiaient pas sur le plan économique. En dehors de l'usine marémotrice de la Rance, sur la côte de Bretagne, en France, et de celle de Kislaya, sur la côte de la mer Blanche, en Russie, on n'a pas vraiment cherché à exploiter les marées.

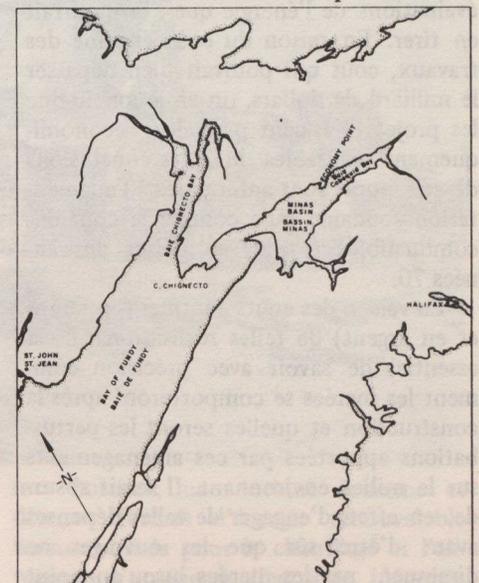
Énergie sans pollution

Toutefois, comme les combustibles fossiles vont devenir rares et que les meilleurs emplacements sur les rivières et les fleuves sont déjà aménagés pour produire de l'énergie hydro-électrique, les autres sources d'énergie ont pris de l'importance; c'est le cas des marées, du vent, du soleil, de la combustion de l'hydrogène moléculaire et de la fusion nucléaire. A une époque où l'opinion publique a été sensibilisée sur le plan écologique, l'énergie que l'on pourrait tirer des marées devient très intéressante ce qui n'est pas toujours le cas pour les combustibles fossiles et nucléaires; en outre, cette énergie est

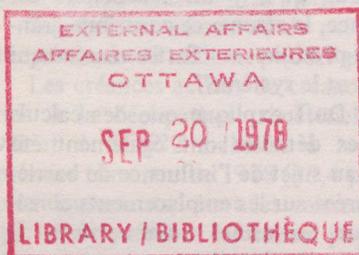
constamment renouvelable et ne donne aucune pollution.

Une usine marémotrice signifie qu'il faut construire un barrage ou des digues dans un endroit où les eaux des marées ne peuvent éviter de passer et y placer des turbines. L'exploitation la plus simple de ces usines consiste à laisser l'eau de la marée montante entrer dans le réservoir ainsi construit, à fermer les portes des sas à marée haute et à les ouvrir à marée basse. Ainsi, les eaux accumulées dans le réservoir à la marée montante font tourner les turbines en s'écoulant dans la mer à marée basse. C'est l'usine à "effet simple", mais on peut utiliser l'effet double, c'est-à-dire faire aussi tourner les turbines durant la marée montante comme dans le cas de l'usine marémotrice de la Rance, en France.

Plusieurs emplacements intéressants se trouvent au Canada et l'on peut citer la



La baie de Fundy se prolongeant, à l'intérieur des terres, par la baie de Chignecto et le bassin Minas séparés l'un de l'autre par le cap Chignecto. L'un des meilleurs sites pour une usine marémotrice semble être à Economy Point sur la côte ouest du bassin Minas.



Cette semaine...

Lors des élections générales du 14 septembre 1926, William Mackenzie King mena pour la deuxième fois les libéraux à la victoire. King, qui fut réélu en 1935, est le premier ministre canadien qui est resté le plus longtemps au pouvoir: 21 ans.

baie de l'Ungava, dans le nord du Québec, la baie de Frobisher et la passe de Cumberland dans l'Île de Baffin, et la baie de Fundy dans les provinces maritimes. Cette dernière baie est vraiment une partie de l'océan Atlantique séparant le Nouveau-Brunswick de la Nouvelle-Écosse. Les marées y atteignent jusqu'à 15,9 m de hauteur dans le bassin Minas et sont parmi les plus hautes du monde. Au cours des 50 dernières années, on a étudié plusieurs projets visant à exploiter les marées de cette baie mais, à l'exception d'un projet établi par les Américains, rien n'a été construit. Durant le programme de grands travaux de 1933, lancé par le président Roosevelt pour donner du travail aux chômeurs, on avait commencé une construction sur la côte du Maine de la baie de Fundy, plus exactement à Passamaquoddy, mais les travaux ont été arrêtés faute d'argent. En 1969, une étude de quatre ans faite sous les auspices du gouvernement canadien en liaison avec le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse a été publiée; dans cette étude tous les aspects de l'installation d'une usine marémotrice à Fundy ont été examinés. Le rapport du Bureau des programmes de l'usine marémotrice de l'Atlantique (Atlantic Tidal Power Programming Board ou ATPPB) contient des propositions sur les meilleurs emplacements de construction de ces usines et des évaluations de l'énergie que l'on pourrait en tirer. En raison du coût énorme des travaux, coût qui pourrait bien dépasser le milliard de dollars, on en a conclu que les projets n'étaient pas, alors, économiquement réalisables. Mais les conclusions de ce rapport sont antérieures à l'augmentation soudaine qu'a connue le coût des combustibles fossiles au début des années 70.

En raison des coûts énormes (en temps et en argent) de telles réalisations, il est essentiel de savoir avec précision comment les marées se comporteront après la construction et quelles seront les perturbations apportées par ces aménagements sur le milieu environnant. Il serait absurde, en effet, d'engager de telles dépenses avant d'être sûr que les ouvrages ne diminuent pas les marées jusqu'au point où l'énergie produite est suffisamment réduite pour ne plus justifier les investissements.

Modèle mathématique

L'une des méthodes les plus simples pour s'en assurer consiste à se servir d'un



Les marées de la baie de Fundy sont si fortes qu'à l'embouchure de la rivière Saint-John (Nouveau-Brunswick) l'eau va à contre-courant, phénomène que l'on aperçoit sur la photo. Il est possible qu'un jour cette force serve à créer de l'énergie.

modèle mathématique, véritable image du système marin. Le modèle consiste en un système d'équations simulant le mouvement des eaux des marées dans la baie de Fundy. Tout changement de configuration peut être incorporé au modèle comme, par exemple, ajouter des "barrières" de marée; on peut ainsi étudier l'effet de ces modifications sur le comportement du système. On peut aussi, de cette façon, éviter des erreurs coûteuses et mieux choisir les meilleurs emplacements. Naturellement, la précision des résultats est fonction de celle de la simulation.

C'est ainsi que le Dr G.F.D. Duff, chef du département de mathématiques de l'Université de Toronto, essaye de simuler le système. Grâce à une subvention pour dépenses courantes de recherche du Conseil national de recherches, il construit un modèle devant simuler les marées entre le fond de la baie de Fundy et le golfe du Maine et s'étendant même dans l'océan Atlantique jusqu'aux côtes de l'Afrique et de l'Amérique du Sud.

Importance de la résonance

Le Dr Duff s'est procuré tous les renseignements disponibles sur la région située entre le plateau continental et le fond de la baie de Fundy, sur les dimensions géographiques et océanographiques et il s'en est servi pour établir son modèle mathématique décrivant les caractéristiques des ondes de surface. Les résultats

ont mis en relief l'importance inhabituelle de la résonance, phénomène que l'on comprend mieux lorsque l'on pense à un enfant sur une balançoire. En effet, si l'on pousse fortement l'enfant vers le bas à chaque fois qu'il revient et au même moment qu'il atteint la plus grande hauteur, cette hauteur augmente à chaque oscillation ou balancement.

Le Dr Duff ajoute: "Les eaux ont leur période propre d'oscillation comme la balançoire et le modèle mathématique montre que les eaux de la baie de Fundy, jusqu'au plateau continental, ont une fréquence propre très proche de celle des marées lunaires. Autrement dit, la lune "pousse" le système aquatique oscillant juste au bon moment, c'est-à-dire en phase, pour qu'il y ait résonance. En conséquence, la résonance contribue grandement à produire ces fortes marées qui caractérisent le système".

Le Dr Duff explique que des calculs numériques détaillés ont également été effectués au sujet de l'influence de barrières de marées sur les emplacements considérés pour les usines marémotrices. Il semble que la barrière proposée pour Economy Point ne fera pas grande différence mais le Dr Duff pense que pour avoir des résultats plus sûrs il faut disposer d'un modèle plus grand, et c'est la raison pour laquelle il en étudie un nouveau. On a proposé de construire une barrière à Economy Point pour augmen-

(suite à la page 8)

Nouveau ministre de la Justice

Le ministre de la Justice et procureur général du Canada, M. Ron Basford a démissionné de son poste le 2 août.

M. Basford était député de Vancouver-Centre depuis quinze ans et membre du cabinet depuis les dix dernières années.

L'actuel ministre des Transports, M. Otto Lang, succède à M. Basford. Il cumulera les deux postes.

À l'issue de la cérémonie d'assermentation, M. Lang, qui est âgé de 46 ans, a déclaré qu'il rendrait visite prochainement aux premiers ministres des provinces pour discuter de certaines formules d'amendement à la constitution.

Crédit à la consommation

Les créances actives du crédit à la consommation détenues par certains créanciers soumis à la déclaration mensuelle s'élevaient à \$26 110 millions à la fin de mai, soit 12,9 p.c. de plus que l'an dernier. Elles ont varié en pourcentage de la façon suivante:

- Prêts personnels des banques à charte: \$20 160 millions (16,1 p.c.);
- Prêts personnels des banques d'épargne du Québec: \$96 millions (20 p.c.);
- Prêts sur polices d'assurance-vie: \$1 303 millions (3,4 p.c.);
- Sociétés de financement des ventes et de prêts à la consommation: petits prêts: \$185 millions (-12,7 p.c.); gros prêts: \$1 463 millions (-0,9 p.c.);
- Financement des ventes de détail à tempérament: \$1 091 millions (-1 p.c.);
- Grands magasins, magasins de meubles, téléviseurs, radios et gros appareils ménagers: \$1 412 millions (7,5 p.c.);
- Sociétés de fiducie et de prêts hypothécaires: \$400 millions p (22,7 p.c.).

Les créances actives de créanciers soumis à la déclaration trimestrielle s'élevaient à \$6 632 millions à la fin du premier trimestre de 1978 (15,4 p.c.). Les plus importants, dont les caisses d'épargne et de crédit et les caisses populaires, détenaient des créances au montant de \$4 732 millions p (19 p.c.). Sont inclus les autres magasins de détail, les autres émetteurs de cartes de crédit et les services d'utilité publique.

Y compris ces dernières créances, le total des créances actives à la fin du premier trimestre de 1978 s'élevait à \$31 751 millions (12,4 p.c.).

Politique canadienne vis-à-vis des athlètes sud-africains

Le ministre d'État à la Santé et au Sport amateur, Mme Iona Campagnolo, a annoncé, au mois de juillet, que le gouvernement avait établi des critères bien spécifiques quant à l'octroi de visas canadiens aux athlètes et membres d'organisations sportives d'Afrique du Sud.

Ces critères ont été établis à la suite de la déclaration faite en décembre 1977 par le ministre des Affaires extérieures, M. Don Jamieson, déclaration selon laquelle tout ressortissant sud-africain désirant visiter le Canada devrait obtenir un visa. Cette politique a été appliquée depuis la mise en vigueur de la nouvelle Loi sur l'Immigration au Canada, le 10 avril 1978.

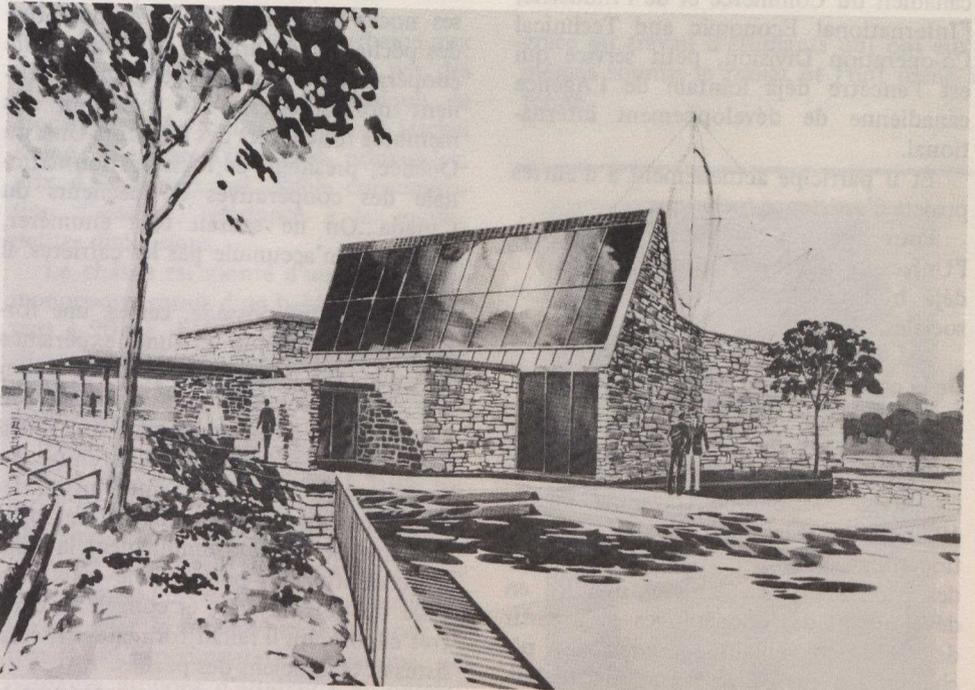
Les critères qui ont été rendus publics ne permettront pas d'accorder de visas aux citoyens d'Afrique du Sud désirant venir au Canada pour participer à des compétitions

ou réunions sportives, en tant que représentants de leur pays. Ils s'appliquent également aux représentants de fédérations sportives nationales sud-africaines, aux représentants d'organismes membres de ces fédérations, de même qu'aux dirigeants sud-africains d'organismes internationaux de sport.

Ces restrictions respectent l'accord intervenu entre les chefs d'État du Commonwealth à Gleneagles (Écosse) en juin 1977, accord stipulant que les gouvernements du Commonwealth prendraient toute mesure susceptible de décourager les liens sportifs avec l'Afrique du Sud, à cause de la politique officielle d'*apartheid* de ce pays.

Des politiques similaires à celle du Canada ont déjà été adoptées par d'autres pays du Commonwealth, entre autres l'Australie.

Exposition permanente sur les sources d'énergie renouvelable



Au début du mois de septembre s'est ouverte à Ottawa une exposition permanente de techniques d'exploitation des sources d'énergie renouvelable, dont la préparation avait débuté au printemps dernier sur l'emplacement d'une ancienne centrale hydro-électrique.

La consommation énergétique du bâtiment qui abrite l'exposition a été calculée de façon à correspondre à celle d'un logement unifamilial moyen. Des systè-

mes solaires, une turbine éolienne et diverses formes d'énergie renouvelable seront utilisés pour le chauffage et l'alimentation en énergie électrique. L'énergie excédentaire sera injectée dans le réseau électrique urbain.

L'exposition est ouverte aux habitants d'Ottawa et aux touristes qui trouveront là des idées pour utiliser les énergies renouvelables aussi dans leur propre maison.

Le doyen des coopérants canadiens encore et toujours à l'oeuvre

Extrait d'un article de Raymond Grenier, publié dans Directions du développement, magazine de la coopération Canada-Tiers-Monde, juin-juillet 1978.

Doyen des coopérants canadiens encore à l'oeuvre, universitaire et homme d'action, M. Louis Bérubé est de ceux à qui le sort des déshérités — que ce soit dans leur propre pays ou dans le tiers monde — interdit toute véritable retraite. Il ne lui suffit pas de protester contre la condition des économiquement faibles, il lui faut aussi faire quelque chose pour eux.

M. Bérubé a 80 ans.

Il vient d'accomplir, pour le Service administratif canadien outre-mer, deux missions de conseiller économique au Nicaragua pour le développement d'une coopérative d'habitation.

Mais c'est quelque vingt ans plus tôt, en 1956, qu'il entreprenait sa première mission de coopération technique pour le compte de ce qui s'appelait, au ministère canadien du Commerce et de l'Industrie, l'International Economic and Technical Co-operation Division, petit service qui est l'ancêtre déjà lointain de l'Agence canadienne de développement international.

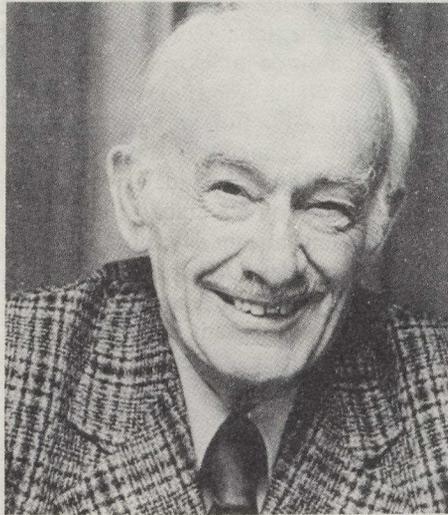
Et il participe actuellement à d'autres projets d'assistance technique.

Pour honorer ses états de service, l'Université d'Ottawa lui décernait, il y a déjà huit ans, un doctorat en sciences sociales.

De la coopération au Canada...

Lorsque le Canada fit appel à lui, une première fois, pour apporter une aide technique à l'industrie de la pêche au Cambodge, M. Bérubé travaillait depuis 1922 à relever la condition de la population rurale, et tout particulièrement celle des pêcheurs de la Gaspésie, d'abord en développant des coopératives et, à partir de 1938, en veillant à donner aux pêcheurs une meilleure formation technique.

...Diplômé de l'Université Laval en agriculture, il fut le premier boursier de la province de Québec à être envoyé à la nouvelle École des pêches de l'Université de Washington. Un cours sur le même sujet le conduisit ensuite au Massachusetts Institute of Technology. Il étudia également la commercialisation des produits de la pêche. Il lui arrivera même de se faire la main dans une entreprise d'export-



M. Louis Bérubé

Andrew Bako

tation de poisson. Il en profitera pour créer le premier entrepôt frigorifique de poisson de la Gaspésie.

Parmi les coopératives qu'il a contribué à établir, il en est une qui a célébré ses noces d'or en 1972: la Coopérative des pêcheurs de Carleton — la plus vieille coopérative de pêcheurs de tout le continent nord-américain. Il sera l'un des membres fondateurs des Pêcheurs-Unis du Québec, président de l'Association nationale des coopératives de pêcheurs du Canada... On ne saurait tout énumérer, M. Bérubé n'accumule pas les carrières, il les cumule.

...M. Bérubé possède, certes, une formation scientifique et une expérience pratique hors de pair, mais surtout le don d'être plus souvent qu'à son tour en avance sur les idées courantes... Aux uns il disait qu'il ne fallait pas confondre les coopératives avec la Saint-Vincent-de-Paul; aux autres, qu'il fallait développer en Gaspésie non pas uniquement la commercialisation du poisson salé mais aussi celle du poisson frais et congelé: à d'autres encore, qu'il fallait former des spécialistes et techniciens des pêches.

Dans ce dernier cas, le succès prit le nom d'École des pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dont M. Bérubé assumait, dès le début, en 1938, la direction des études... En 1948, M. Bérubé organisait et dirigeait, concurremment, à Grande-Rivière, une École des pêches de niveau technique.

...à la coopération dans le Tiers-Monde

En 1958-1959, il redevient coopérant

canadien, cette fois à Sri-Lanka (ex-Ceylan); puis voici la Malaisie, de 1963 à 1966.

Les tâches auxquelles il se consacre dans ces pays asiatiques: amélioration de la condition des pêcheurs, de leurs ports, de leurs méthodes, la commercialisation de leurs produits, sont dans la droite ligne de tout ce qu'il a entrepris et accompli au Canada. De nombreuses autres missions depuis l'Algérie jusqu'au Pérou, son séjour à l'ACDI comme conseiller spécial de 1969 à 1972 n'empêchent pas ce qui paraît être plusieurs carrières d'être, en réalité, d'un seul tenant.

Chez ce descendant d'un certain Damien Bérubé qui s'installa au Canada en 1686, la continuité est une compagne naturelle de l'entreprise et de l'audace. M. Louis Bérubé est le septième de douze enfants d'un cultivateur de Saint-Philippe-de-Méridi (Québec) qui se fit défricheur dans la vallée de la Matapédia.

Encore aujourd'hui, il suffit d'observer le sourire malicieux et sagace dans les yeux et sur les lèvres pour comprendre que tant de persévérance ait réussi à maintenir le cap en tant d'endroits et si longtemps, quels qu'aient pu être les obstacles...

Non seulement il se coupe toute retraite, mais il ne désespère pas de voir certains projets qu'il a lancés depuis les années 60 se répandre dans les régions sous-développées du Canada aussi bien que dans le Tiers-Monde.

Le principal de ces projets est la création de sociétés d'État obligatoirement convertibles en coopératives pour la protection des économiquement faibles. L'étude détaillée de ce système est un des quelque 150 écrits qu'il a rédigés, dont plusieurs ont été publiés en traduction à l'étranger.

Cette étude, il en a fait don à la Malaisie.

Dans le cadre de son programme d'achat et de distribution gratuite de livres canadiens pour l'année 1977-1978, le Conseil des Arts du Canada a distribué récemment plus de 123 000 volumes d'une valeur globale de \$700 000. En tout, 476 organismes canadiens ont bénéficié de cette distribution: bibliothèques rurales, foyers pour personnes âgées, prisons, auberges de jeunesse sont parmi les bénéficiaires. Des livres ont aussi été distribués à l'étranger par l'intermédiaire du ministère des Affaires extérieures.

Élections partielles à l'automne

Le premier ministre a annoncé, le 1er septembre, la tenue d'élections partielles dans sept comtés le 16 octobre prochain. Cette date coïncide avec celle des élections déjà annoncées dans huit autres circonscriptions n'ayant plus de représentant à la Chambre des communes.

Les comtés libres vont de Terre-Neuve (Humber—St. George's—St. Barbe) jusqu'à la Colombie-Britannique (Burnaby-Richmond), en passant par la Nouvelle-Écosse (Halifax-est), le Nouveau-Brunswick (Royal Fundy), le Québec (Lotbinière, Saint-Hyacinthe et Westmount), l'Ontario (Hamilton-Wentworth, York Scarborough, Rosedale, Parkdale, Toronto Broadview, Toronto Eglington et Ottawa-centre), ainsi que le Manitoba (Saint-Boniface).

Les 15 élections partielles seraient automatiquement annulées si le premier ministre décidait de dissoudre le Parlement avant le 16 octobre.

Subventions de \$10,4 millions à Montréal

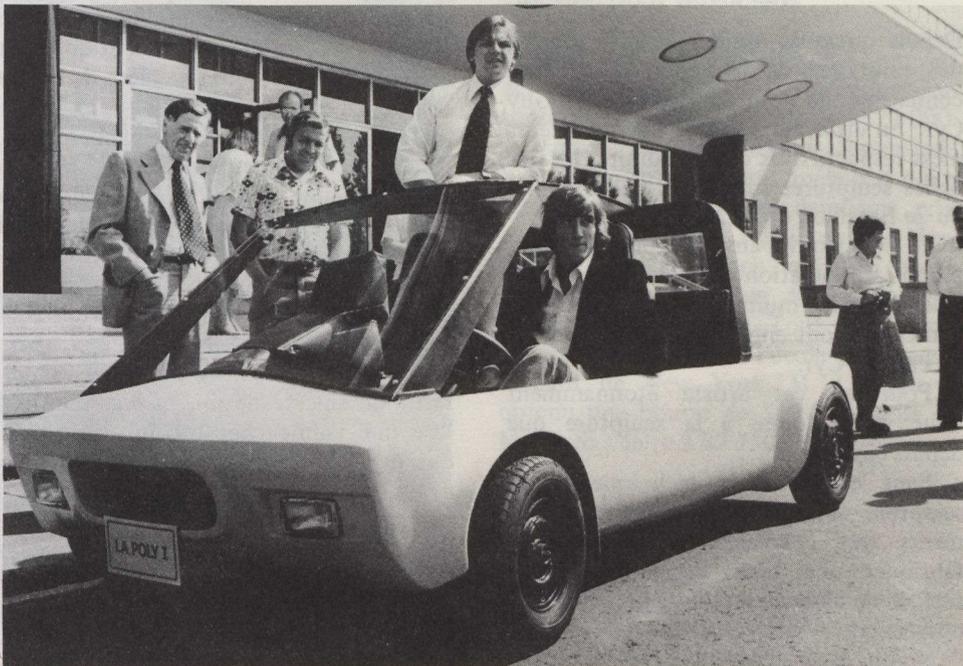
Selon une nouvelle de la Presse canadienne publiée dans le journal *Le Droit*, une somme totale de \$10,4 millions a été versée en subventions fédérales à 81 entreprises au cours de la première année d'application de la Zone spéciale de Montréal.

C'est ce qu'a révélé dernièrement le ministre de l'Expansion économique régionale (MEER), M. Marcel Lessard. Le ministre a dit que la réalisation de ces 81 projets industriels devrait amener des investissements de l'ordre de \$56,1 millions et la création de plus de 2 000 emplois. Il a aussi précisé que 80 p.c. des projets subventionnés se retrouvaient dans les secteurs de la fabrication des produits métalliques, de la machinerie, de l'industrie chimique et des aliments préparés et congelés avec respectivement 31, 12, 14 et 8 projets.

M. Lessard a d'autre part souligné que plus des trois quarts des projets subventionnés se situaient dans la région métropolitaine de Montréal alors que les autres étaient réalisés dans des villes satellites.

M. Lessard a invité industriels et hommes d'affaires à se prévaloir des avantages qu'offre ce programme spécial d'aide à l'industrie.

Petite voiture pratique, conçue par deux étudiants



Jacques Grenier

M. Lionel Taranu (debout) et M. Michel Kaine (au volant) s'apprêtent à faire une promenade dans le prototype qu'ils ont conçu au coût de \$5 000.

Poly I est une petite voiture urbaine aux lignes futuristes mise au point par des étudiants de l'École polytechnique de Montréal, MM. Lionel Taranu et Michel Kaine. Ses caractéristiques principales: prix d'achat très bas, faible consommation d'essence, résistance à la rouille, petites dimensions.

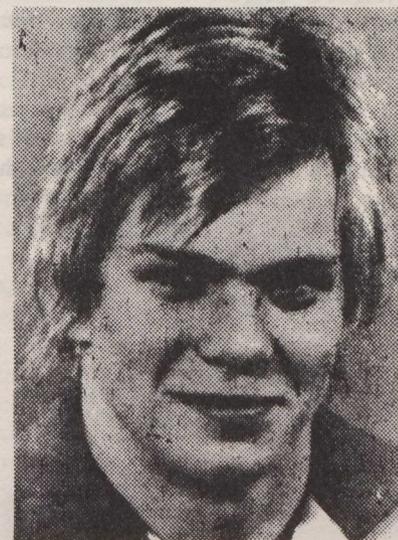
Le châssis est monté d'une carrosserie monocoque garnie d'un habitacle transparent à 90 p.c. L'auto peut atteindre une vitesse de 90 km à l'heure et passer de 0 à 80 km/h en 5 s. lorsqu'elle est complètement chargée.

Selon le directeur de la recherche de l'École polytechnique, "il est trop tôt pour parler de commercialisation, bien que rien n'empêche en théorie de fabriquer dès maintenant plusieurs autres voitures. Mais, Polytechnique va continuer de travailler le prototype. Il va servir de tronc à l'expérimentation pratique de plusieurs groupes d'étudiants et notamment d'un groupe spécialisé dans les plastiques.

"Nous allons aussi tester de façon approfondie les facteurs de sécurité du véhicule, car l'école ne saurait livrer un produit imparfait à la collectivité qu'elle dessert".

Le directeur de la recherche précise également que "le présent modèle a été réalisé sans aucune subvention spéciale

grâce au travail d'étudiants qui ont eux-mêmes soumis le projet et l'ont mené à terme."



Lors des championnats du monde des sports aquatiques, à Berlin, Graham Smith a battu, le 24 août, le record du monde du 200 m quatre nages en parcourant la distance en 2 mn 3 s 56. Rappelons que ce jeune nageur de 20 ans est originaire d'Edmonton (Alberta). Son record lui a valu une médaille d'or aux Championnats.

La chronique des arts

Jean-Guy Cyr, militaire et sculpteur

Depuis quelques années déjà, la plupart des militaires de la région de Québec connaissent le nom du caporal Jean-Guy Cyr. En effet, ne serait-ce que dans leurs mess respectifs, ils ont pu admirer les très belles sculptures sur bois de ce pionnier du 2e Bataillon du R 22e R.

Il s'en trouve aussi de plus en plus, parmi la population civile des environs de Québec et les militaires des bases avoisinantes, qui ont entendu parler des talents du caporal Cyr.

Pourtant, cet artiste étonnamment doué ne s'adonne à la sculpture que depuis cinq ans.

Sans connaître la technique de la sculpture sur bois et à l'aide d'instruments très rudimentaires, il réussit à fabriquer une table de salon, sur la surface de laquelle il sculpta un groupe de maisons du Vieux Québec. Afin d'avoir l'opinion d'un expert sur les défauts et qualités de sa toute première création, il se présenta avec celle-ci chez un vendeur d'objets artisanaux de la ville de Québec. Ce dernier ne put cacher son scepticisme. Il avait peine à croire que cet homme, qui disait n'avoir jamais tenu un ciseau auparavant, ait pu concevoir une pièce aussi admirable. Il le félicita tout de même et lui suggéra d'aller montrer son chef-d'oeuvre à M. Jean-Julien Bourgeault, sculpteur québécois de réputation internationale.

La réaction de Bourgeault fut elle aussi teintée de ravissement et de réserve. Il se contenta de féliciter le caporal Cyr et lui

demanda de revenir lui montrer sa prochaine pièce. "Il arrive qu'une personne exécute un véritable chef-d'oeuvre à son premier essai, lui expliqua-t-il, et qu'il soit incapable de produire une pièce de bonne qualité par la suite."

Jean-Guy Cyr s'en fut donc chez lui et, pendant de longues semaines, s'affaira à construire une autre table de salon, en forme de traîneau celle-là, sur laquelle il sculpta un paysage typiquement québécois. Il retourna alors chez M. Bourgeault. La réserve dont ce dernier avait fait preuve à l'occasion de la première visite de Jean-Guy, se transforma en une manifestation sincère de joie et d'admiration. "Ce que j'aime chez toi, lui dit-il, c'est que tu n'essaies pas de nous "copier". Tu as un style unique." Pour souligner l'événement, M. Bourgeault déboucha une bouteille de vin d'un excellent cru que les deux nouveaux amis dégustèrent allégrement.

Depuis lors, Jean-Guy Cyr n'a pas cessé d'occuper ses moments de loisir à graver dans le pin tout près de 150 scènes variées. La majorité de ses sculptures ont été vendues presque au fur et à mesure qu'il les terminait...

Très attaché au patrimoine québécois, le caporal Cyr aime surtout reproduire de vieilles demeures québécoises. Le château Frontenac, la porte Saint-Jean et plusieurs autres lieux historiques de la ville de Québec ont pris forme à maintes reprises sur ses plaques murales. Bien sûr, en tant que "22", il s'est aussi attardé à

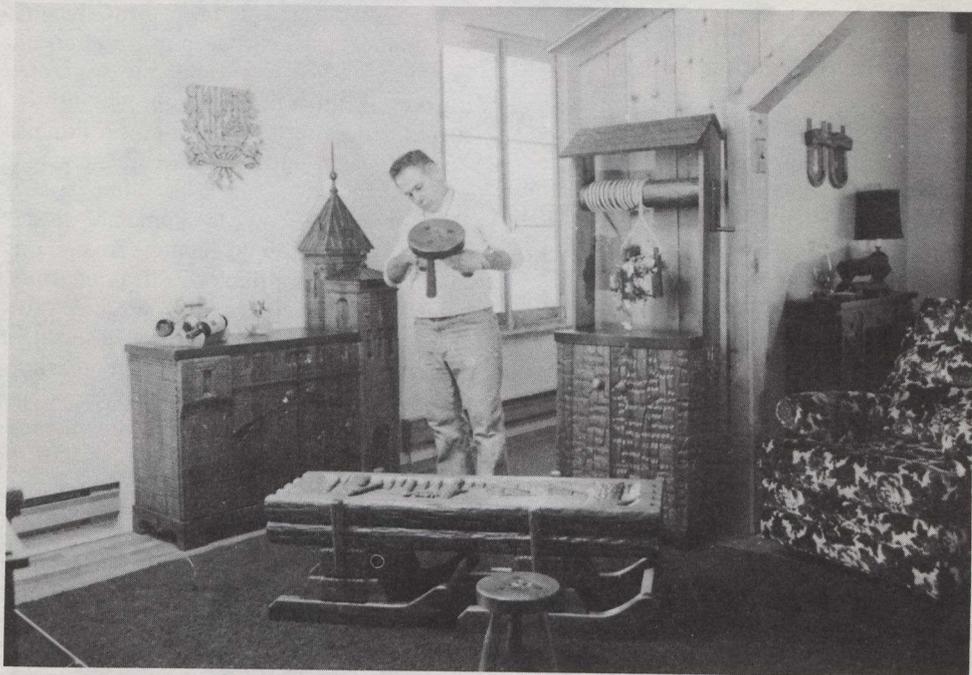


sculpter un nombre considérable de fleurs de lys, de castors et de bâtiments appartenant à La Citadelle. Même si, de son propre aveu, il est davantage attiré par l'architecture que par l'homme, il lui arrive aussi de sculpter des personnages. En 1976, il fit, par exemple, une statue représentant le chevrier-major tenant le célèbre bouc Batisse du R 22e R. Cette pièce fut plus tard présentée à la reine Elizabeth lors de sa visite aux Jeux de la XXIe Olympiade.

Au terme de sa carrière militaire, Jean-Guy Cyr songe sérieusement à faire de la sculpture son gagne-pain quotidien. Il s'est déjà bâti une réputation enviable et ses créations se vendent très bien. "J'aimerais beaucoup avoir la permission d'installer plus tard un atelier dans l'enceinte même de La Citadelle, déclare-t-il



Jean-Guy Cyr au travail dans son atelier...



...et entouré de meubles qu'il a fabriqués et qui ornent le salon de sa maison.

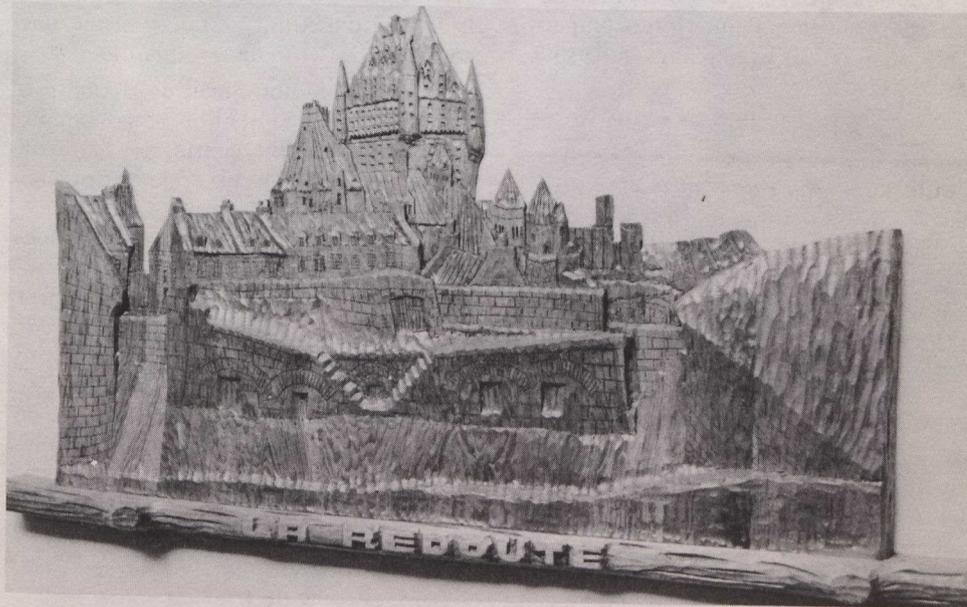
Je pourrais ainsi concentrer mon travail sur des pièces se rapportant à La Citadelle et au milieu militaire en général. Les nombreux touristes qui visitent chaque année cet endroit historique seraient sûrement intéressés à acheter mes sculptures, ce qui aurait pour effet de faire une bonne publicité pour les Forces canadiennes."

Si un tel projet ne se réalise pas, le caporal Cyr ne craint pas pour autant de manquer de ressources. En effet, il a aussi l'intention de se spécialiser davantage dans la fabrication de meubles. Outre les tables de salon dans la fabrication desquelles il est maintenant passé maître, il a

aussi construit un vaisselier, évalué à plus de \$2 000, qui emprunte les formes de la porte Kent. Divers autres meubles du même genre, dont un cabinet-cellarier et une commode, ornent présentement les pièces de sa maison à Saint-Romuald, en banlieue de Québec. Le caporal Cyr demeure convaincu que de tels meubles, qui n'existent nulle part ailleurs sur le marché, se vendraient bien.

Actuellement, il prépare une tête de lit à l'image du Vieux-Pont de Québec.

(Extrait d'un article du capitaine Gérald Baril, paru dans *Sentinelle*, publication du ministère de la Défense nationale. Les photos sont du sergent A. Leduc.



Bourses pour musiciens

Le Conseil des Arts a attribué 72 bourses de perfectionnement (interprétation musicale), d'une valeur globale de \$627 000.

Parmi les bénéficiaires, signalons André Laplante, pianiste québécois qui a remporté récemment un deuxième prix au célèbre concours Tchaïkovski, à Moscou, et Douglas Finch, qui s'est classé cinquième au concours de piano reine Elizabeth, à Bruxelles. Tous deux poursuivront leurs études à l'école de musique Julliard de New York. M. Laplante a obtenu une bourse de \$10 000. Celle de M. Finch s'élève à \$9 750.

Le prix Calixa-Lavallée

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décerné son prix de musique Calixa-Lavallée à Lionel Daunais.

Né à Montréal, Lionel Daunais étudie le chant avec Mlle Céline Marier et l'harmonie avec Oscar O'Brien, qui l'initie en même temps au folklore du Québec. En 1926, il gagne le concours du prix d'Europe. Il étudie la mise en scène avec Émile Marcellin et est engagé par Désiré Inghelbrecht, célèbre chef d'orchestre, comme premier baryton à l'Opéra d'Alger. Il revient au Canada immédiatement après sa première saison et est engagé à la Société canadienne d'opérettes. En 1932, il devient membre du Trio lyrique et en devient peu de temps après le directeur; c'est à ce moment qu'il décide d'écrire ses premières chansons. En 1936, il fonde avec Charles Goulet les Variétés lyriques, où il assume les premiers rôles de baryton, tout en réglant la mise en scène et la direction artistique. Il a créé à Montréal plus de 85 rôles d'opérettes. Il a écrit pour les Disciples de Massenet une soixantaine de chansons que cette chorale a fait connaître au public de Montréal, Paris, Bruxelles, Liège, Chicago, etc. Tout en écrivant ses premières chansons, il continua à former à la scène lyrique les principaux chanteurs qui aujourd'hui sont connus sur les scènes internationales, tels que Louis Quillico, Léopold Simoneau et Pierrette Alarie, Yoland Guérard, André Turpp et beaucoup d'autres. Aujourd'hui sa musique-chorale est au répertoire de plusieurs chanteurs canadiens.

Le prix Calixa-Lavallée comporte une bourse de \$1 000 et la remise de la médaille "Bene Merenti de Patria".

Protection des trésors nationaux

En vertu de la Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, une somme de \$687 000 a été accordée cette année sous forme de subventions à divers organismes culturels.

Cette loi impose un délai après la réception d'une demande de permis d'exportation pour des collections ou des objets d'art considérés comme appartenant à notre patrimoine national, afin de donner le temps à des organismes canadiens d'acheter ces objets s'ils le désirent. La loi prévoit aussi des subventions pour de telles acquisitions.

Grâce à ces subventions, les objets suivants ont pu demeurer au Canada: une précieuse collection de masques Bellabellas datant du siècle dernier (achetée par le British Columbia Provincial Museum); une collection de sculptures inuit des années cinquante et une rareté: un ensemble de quatre sièges fabriqués au début du XIXe siècle par les indiens Micmacs (achetés par le Musée national de l'homme à Ottawa); 130 gravures et cyanotypes d'Edward Curtis, représentant des Indiens de la côte du Nord-Ouest (achetés par la Edmonton Art Gallery); quatre photographies de scènes canadiennes de Paul Strand, une aquarelle peinte en 1823 par Peter Rindisbacher, une nature morte de Courbet provenant de la collection de Sir William Van Horne et un paysage d'Albert Cuyp, de la collection James Ross (achetés par la Galerie nationale).

On trouve également au nombre de ces acquisitions, faites avec l'aide du gouvernement, deux huiles du XIXe siècle représentant des Esquimaux (homme et femme) qui comptent parmi les premières représentations de vêtements inuit (achetées par les Archives publiques du Canada), ainsi que des livres rares qui appartiennent maintenant à la Ralph Pickard Bell Library de la Mount Allison University de St-Jean (Terre-Neuve) et au Nova Scotia Museum.

Hebdo Canada est publié par la Direction des services de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

Nouveau timbre consacré à mère Marguerite d'Youville

Les Postes canadiennes émettront, le 21 septembre, un timbre commémoratif consacré à mère Marguerite d'Youville, fondatrice des Soeurs de la Charité aussi connues sous le nom de Soeurs Grises.

Le design de la vignette est l'oeuvre de M. Antoine Dumas, professeur au programme de communication graphique de l'Université Laval.



Dans les tons de bleu et or, le timbre représente mère d'Youville en prière au premier plan, et des pauvres de Montréal puisant dans les barils de farine à l'arrière-plan. Le design est inspiré d'un incident survenu pendant la famine qui a frappé Montréal en 1760, alors que la nourriture destinée aux pauvres était mystérieusement apparue dans le réfectoire des Soeurs de la Charité. En utilisant le procédé de lithographie en quatre couleurs, la Canadian Bank Note Company tirera 28 400 000 exemplaires de ce timbre de 14¢.

L'énergie... (suite de la page 2)

ter l'amplitude de la marée. Et il ajoute: "Ce qui est vraiment le plus difficile dans tout ce problème c'est de savoir quelle est la meilleure région pour les aménagements..."

Quant aux études étendues qui ont été faites sur les usines marémotrices de la baie de Fundy, le Dr Duff ne pense pas que le temps ait été perdu. L'ATPPB a tiré la conclusion que cette construction n'était pas rentable à l'époque où le coût de l'énergie n'avait pas augmenté brutalement. Toutefois, depuis cette époque, on

a aussi découvert que la quantité d'énergie donnée par ce type d'usine pourrait être plus élevée que celle qui avait été prévue. Il apparaît donc que des usines marémotrices seront construites si l'on ne dispose pas d'autres formes d'énergie à meilleur marché. Dans le cas d'une percée technologique dans le domaine de la fusion nucléaire ou de l'énergie solaire, on aurait accès, en principe, à des quantités illimitées d'énergie, ce qui conduirait probablement à la condamnation des usines marémotrices. Mais, dans le cas contraire, ces usines représentent un moyen, déjà étudié, de tirer de l'énergie d'un phénomène que l'on sera heureux d'exploiter.

(Extrait d'un article de Louis-Georges Desternes publié dans un numéro spécial de *Science Dimension*.)

Nouvelles brèves

Un nouveau magazine a été lancé au Québec. Il s'agit d'un mensuel destiné aux Parents. Sous le titre *Parents d'aujourd'hui*, le magazine "cherche à informer, donne des conseils pratiques, propose des sujets de réflexion et suggère des solutions aux nombreux problèmes" que soulève l'éducation des enfants.

En juin, la production de voitures particulières a été de 117 953 unités, contre 129 940 en juin 1977. De janvier à juin, la production a totalisé 622 060 unités, contre 687 070 l'an dernier. La production de véhicules utilitaires a été de 64 642 unités, contre 57 801 et la production cumulée a atteint 367 548 unités, contre 312 210 en 1977.

Un jardinier amateur de Toronto, M. Isidoro Romantini, a fait pousser une courgette de 2,1 m dans son jardin.

L'hôpital Mount-Sinai de Toronto a mis sur pied, à l'intention de la communauté chinoise, un centre de santé où travaillent des médecins et des infirmières parlant le chinois.

Le célèbre Carrousel de la Gendarmerie royale du Canada effectuera cet automne une tournée en Saskatchewan et dans l'Ouest des États-Unis.

Statistique Canada a publié un profil de statistiques intitulé *Activité humaine et environnement*. Cette publication de 190 pages avec photos, cartes et graphiques peut être obtenue en s'adressant à: Distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6. (Catalogue n. 11-509E; l'exemplaire: \$2,80 (Canada), \$3,40 ailleurs.)